

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°121

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 39

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : CHARTIER Lewis, HOUIS Margaux, DERKAOUI Meriem.

Excusé : NEDELEC Soizig .

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ	Madame Véronique DAUVERGNE
Monsieur Miguel MONTEIRO	Monsieur Samuel MARTIN
Monsieur Thierry AUGY	Madame Zakia BOUZIDI
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Maryse EMEL	Monsieur Jerome LEGENDRE
Monsieur Cédric SCHROEDER	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Marie Amelie ANQUETIL	Madame Marie-pascale REMY
Monsieur Marc GUERRIEN	Madame Nadege NIFEUR
Madame Fatima YAOU	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Madame Katalyne BELAIR

Secrétaire de séance : Zakia BOUZIDI

Direction Générale Adjointe enfance/ Direction de l'Education et de l'Enfance/

OBJET : Labellisation d'une cité éducative à Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCKET,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction du 13 février 2019 du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et du Ministère de la ville et du Logement portant déploiement territorial du programme interministériel et partenarial des « Cités éducatives »,

Vu les différents diagnostics effectués et partagés sur le territoire et sa population, notamment du point de vue de l'éducation,

Vu la candidature de la commune dans le programme des Cités éducatives, par courrier au préfet le 20 décembre 2020,

Considérant la volonté de mettre en œuvre le programme prévisionnel de « Cité éducative » au profit des enfants, des jeunes et des familles d'Aubervilliers,

Considérant l'accord des partenaires sur le projet,

Adoption à la majorité par 42 pour , 7 se sont abstenus(Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Jean jacques KARMAN, Safia BOUCHA, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Evelyne YONNET-SALVATOR)

DELIBERE :

APPROUVE la candidature de la ville d'Aubervilliers pour la labellisation « Cité éducative » ;

AUTORISE Madame le Maire ou à défaut l'adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette demande de la labellisation

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 15/07/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210708-lmc120694-DE-1-1
Publiée le : 15/07/21
Certifiée exécutoire : 15/07/21

Le Maire,

Karine FRANCKET



